

COMMUNIQUÉ

ÉCOPATROUILLE MRC DE SEPT-RIVIÈRES

À publier immédiatement

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES LE POINT DE VUE DES CITOYENS

Sept-Îles, le 8 juillet 2020. – La MRC de Sept-Rivières livre aujourd’hui les résultats d’une analyse portant sur les habitudes des citoyens à l’égard de la gestion des matières résiduelles. Cette collecte de données a été répartie de manière représentative sur l’ensemble du territoire urbain et rural de la MRC par le biais des visites résidentielles des écopatrouilleurs.

Mobilisation face aux dépotoirs clandestins

C’est un pourcentage élevé de **66 % des répondants qui ont pris connaissance des campagnes contre les dépotoirs clandestins** réalisées activement par la MRC de Sept-Rivières depuis 2017. Cependant, **le tiers des répondants n’étaient pas au courant du problème** des dépôts illégaux sur le territoire avant la visite des écopatrouilleurs. Il en va de même de la procédure de signalement des dépotoirs clandestins, car 54 % des citoyens ne savaient pas quoi faire s’ils se retrouvaient devant un dépôt illégal en nature avant l’intervention de sensibilisation de notre équipe. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts de la campagne de signalement envers ce fléau dans les mois et années à venir.

Utilisation de l’écocentre

En moyenne, **77 % des répondants utilisent les services des écocentres** (Port-Cartier et Sept-Îles). Ainsi, même six ans après l’ouverture pour l’écocentre Sept-Îles et 13 ans pour l’écocentre Le Phare à Port-Cartier, certains citoyens ne profitent pas encore de ces services de récupération de proximité. Le plus faible pourcentage d’utilisation des écocentres se retrouve à Uashat mak Mani-utenam avec en moyenne 30 %. Cette donnée met en lumière l’importance d’implanter un écocentre à Maliotenam, comme prévu pour l’année 2020. Le degré d’appréciation des heures d’ouverture et du service offert par les écocentres sont de 83 % et 82 % respectivement, ce qui souligne la **grande satisfaction générale des utilisateurs**.

Les principaux matériaux dont les citoyens se départissent aux écocentres sont les matériaux de construction (28 %), le bois (27 %) et les résidus verts (22 %). Par ailleurs, environ 64 % de la population utilise le Guide de l'Écocitoyen (aide-mémoire) reçu par la poste. Ce guide sur la gestion des matières résiduelles demeure donc une source de référence utilisée par la population, et ce, même en 2020.

Pratique de l'herbicyclage

Une proportion de **75 % de la population ayant un gazon s'adonne à la pratique de l'herbicyclage**, soit le fait de laisser les retailles de gazon sur la pelouse lors de la tonte. En 2009, c'était environ 65 % des citoyens qui pratiquaient l'herbicyclage à la maison. Cela signifie que, suite aux campagnes de sensibilisation de l'herbicyclage réalisées en 2011 et 2012, cette bonne habitude a perduré jusqu'à aujourd'hui.

Compostage domestique

Selon les données 2017 et 2019, une moyenne de 19 % des citoyens s'adonne au compostage résidentiel. Comme il s'agit d'une mesure volontaire de la part des citoyens, cette pratique bénéficie néanmoins d'une intéressante popularité. C'est à Sept-Îles que se trouve la plus haute proportion de répondants qui font du compostage à domicile avec 23 %. Rappelons que depuis 2008, la MRC de Sept-Rivières a mis en place un programme incitatif au compostage domestique. Plus de 1 200 composteurs ont ainsi été subventionnés depuis les débuts du programme, soit près de 40 300 \$ en aide financière de la part de la MRC.

Au niveau du compostage municipal, ce sont 73 % des répondants qui sont en faveur de l'implantation de la collecte des matières organiques sur le territoire. Par ailleurs, en moyenne 62 % des citoyens sondés indiquent avoir un niveau d'intérêt de grand à élevé à l'égard du compostage. Ce haut taux d'adhésion facilitera grandement la transition vers la collecte à trois voies prévues en 2022 sur l'ensemble du territoire de la MRC de Sept-Rivières.

Domaines d'intérêts

Les sujets environnementaux dont les citoyens de Sept-Îles et de Uashat mak Mani-utenam aimeraient que la MRC les entretiennent lors d'une prochaine visite sont surtout le compostage, le recyclage, l'eau potable ainsi que les gaz à effet de serre et changements climatiques. Quant à Port-Cartier, les sujets varient énormément passant du suremballage à la protection de nos cours d'eau. Cette différence d'intérêts entre les deux régions pourrait s'expliquer par une bonne couverture des sujets principaux des campagnes des années précédentes.

Le sondage était composé de 16 questions et a été réalisé auprès de 667 répondants de Port-Cartier, Sept-Îles et Uashat mak Mani-utenam (marge d'erreur de 3,7 %). Les questions concernaient la mise en œuvre de plusieurs mesures en lien avec le volet résidentiel du Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020 de la MRC de Sept-Rivières visant notamment à réduire de 25 % l'enfouissement de nos matières résiduelles.

– 30 –

Sources : MRC de Sept-Rivières

Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable
418 962-1900, poste 3226 | caroline.cloutier@mrc.septrivieres.qc.ca

Mireille Gagnon, coordonnatrice de projets en environnement
418 962-1900, poste 3229 | mireille.gagnon@mrc.septrivieres.qc.ca

www.ecopatrouille.org

Photo : Réalisation du sondage résidentiel auprès des citoyens par les écopatrouilleurs (*cette photo a été prise en 2019 lors de conditions sanitaires normales*)

Crédits photo : Optik 360

